



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# 2019 RETEX sur le foyer d'AUJESZKY en Vaucluse

DDPP de Vaucluse  
Services vétérinaires

# Phase de suspicion : APMS du 18/04/2019

- Suspicion sérologique dans le cadre de la campagne annuelle de prophylaxie porcine. Sang prélevé à l'abattoir :
  - 1 porcs positif sur 6 prélevés le 09/04/2019**  
**(réceptionnés au LDA 84 le 12/04/2019 ; rendu des résultats le 16/04/2019) ;**
  - Puis 2 porcs positifs sur 3 prélevés le 12/04/2019**  
**(réceptionnés au LDA 84 le 17/04/2019, rendu des résultats le 19/04/2019)**
- Élevage plein-air : 34 porcs à l'engraissement
- Pas de signe clinique relevé
- Suspension des qualifications Indemne d'AUIESZKY de l'exploitation de MONTEUX





# Phase d'alerte

## ALERTE PAR COURRIEL SUR LA BOITE SSPAE le 16/04/2019 :

### - Point positif :

Mail lu par 1 agent

### - Point négatif :

Mail noyé parmi les autres mails. Boîte lue aléatoirement.

### - Point à améliorer, suggestion :

Rédiger un protocole avec laboratoire (LDA 84) pour que tout résultat positif soit rendu sur la boîte alerte



## Phase de suspicion : APMS du 18/04/2019

- Le 18/04/2019 :  
Alerte de l'abattoir de Saint-Saturnin les Apt qui reçoit un lot de porcs du 04 «suspect d'Aujeszky» sans laissez-passer
- Les liens commerciaux de l'éleveur du 84 avec le département 04 sont connus de la DDPP 84
- Le 18/04/2019 :  
Information de la MUS et bureau de la Santé Animale de la DGAL



# Phase de confirmation : APDI du 24/04/2019

- Le 25/04/2019 :  
Information de la DGAL à tous les départements (DD(CS)PP et DRAAF)
  - Le 25/04/2019 :  
APMS des suidés présents dans les exploitations situées dans les 6 communes de la zone de surveillance (5 km)
  - Le 30/04/2019 :  
Suspension du statut indemne départemental et restrictions de mouvement : Arrêté de limitation de mouvement du département
  - Perte du statut indemne du 84  
Mise en place des panneaux d'avertissement et de rubalise sur les accès jusqu'à désinfection du site
- => Principale hypothèse : Contamination de cet élevage via les mouvements de porcs infectés provenant d'un foyer du 04 ; lien manifeste avec un élevage du 04**

# Enquête épidémiologique

## Points positifs :

- Biosécurité : ok : Doubles clôtures déjà en place
- Pas d'élevage en lien épidémiologique aval
- Mise sous surveillance de 3 détenteurs de porcs présents dans un rayon de 5 km (total de 7 porcs)
- Malgré le petit effectif de notre structure, 3 personnes mobilisables pour le suivi de ce foyer

## Points négatifs : L'exploitant du Vaucluse n'a pas notifié ses mouvements d'entrée des porcs à l'Établissement de l'élevage

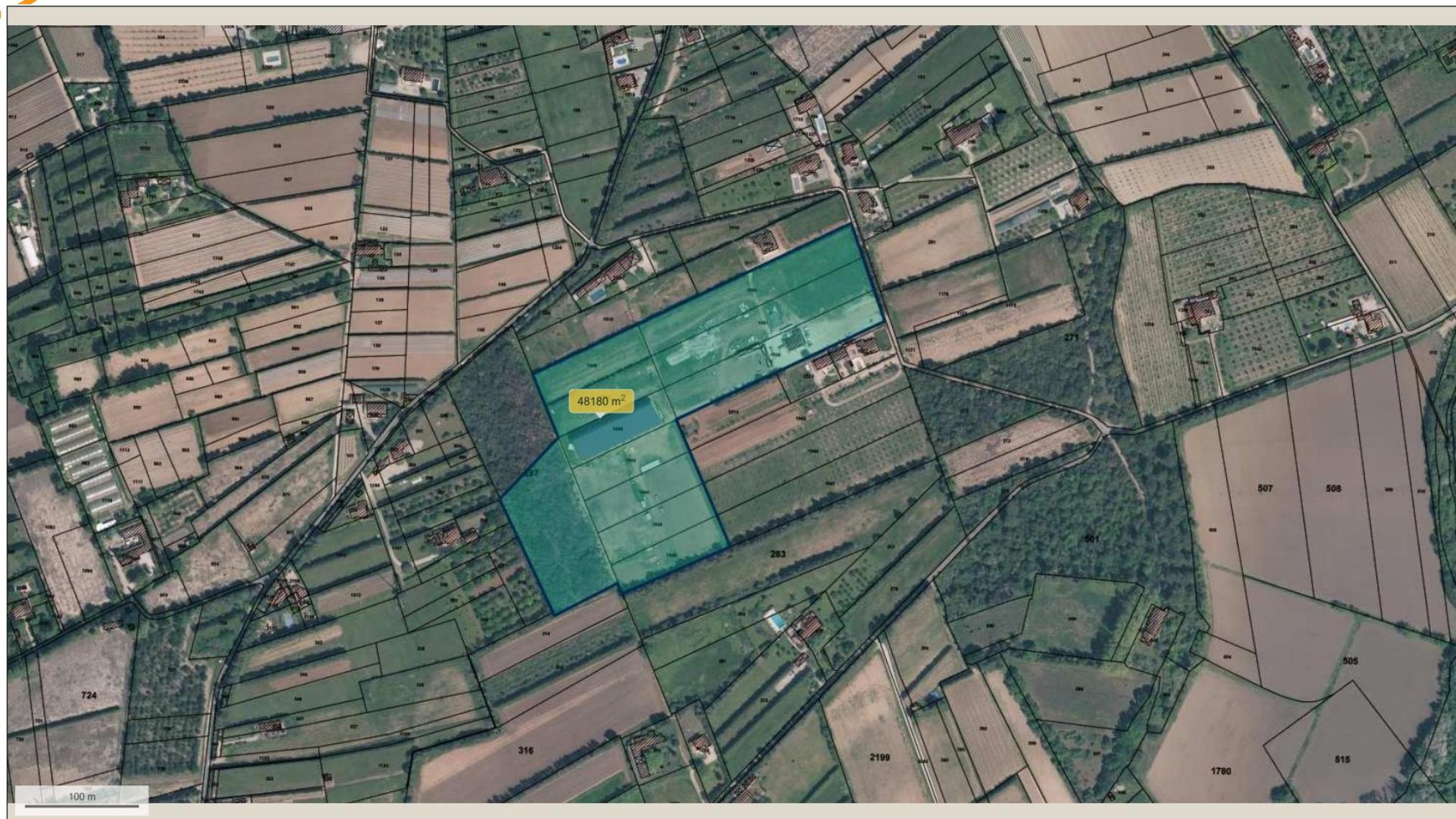
- Prise de l'APMS dans le 84 au 19/04/2019 alors que premier positif connu au 16/04/2019
- Zone relativement urbaine avec fréquentation possible par des sangliers

## Points d'amélioration :

- Améliorer le suivi des obligations de notification de mouvement afin d'assurer la traçabilité et permettre des alertes précoces,
- Mettre rapidement les exploitations suspectes sous APMS pour faciliter les alertes



# Situation géographique de l'exploitation





# Phase de dépeuplement

- **Dépeuplement :**  
finalisé le 26 avril 2019 ; abattage des 34 porcs sous laissez-passer
- **AP de réquisition du SDIS**  
pour brûlage de la paille ayant servie au confinement des 34 porcs
- **Nettoyage/désinfection**  
puis **vide sanitaire** de **21 jours**
- **Points positifs :**  
Il s'agit d'un petit lot, disponibilité d'un abattoir hors du 84 (ALES)  
Très bonne collaboration du SDIS et de la mairie  
Information du corps préfectoral
- **Points faibles :**  
Problématique de la gestion des sous-produits (paille) en cas de foyer plus important

# Désinfection à l'abattoir

## Abattoir de St-Saturnin les Apt

Désinfection de la bétailière



# Gestion de la communication

- **Points positifs :**

- Mise à disposition rapide d'affichettes de présentation de la maladie par l'Oncfs SD 84 et la DGAL pour diffusion,
- Communiqué de presse de la Préfecture du 26/04/2019,
- Le 27/04/2019 : Article de presse de 3 pages dans LA PROVENCE



# Phase de repeuplement : APDI levé le 05/06/2019

80 porcs de repeuplement mis en place le 05/06/2019 :

- **Point négatif:**

**M. AURAND a fait rentrer des porcs, alors que l'APDI n'était pas levé**

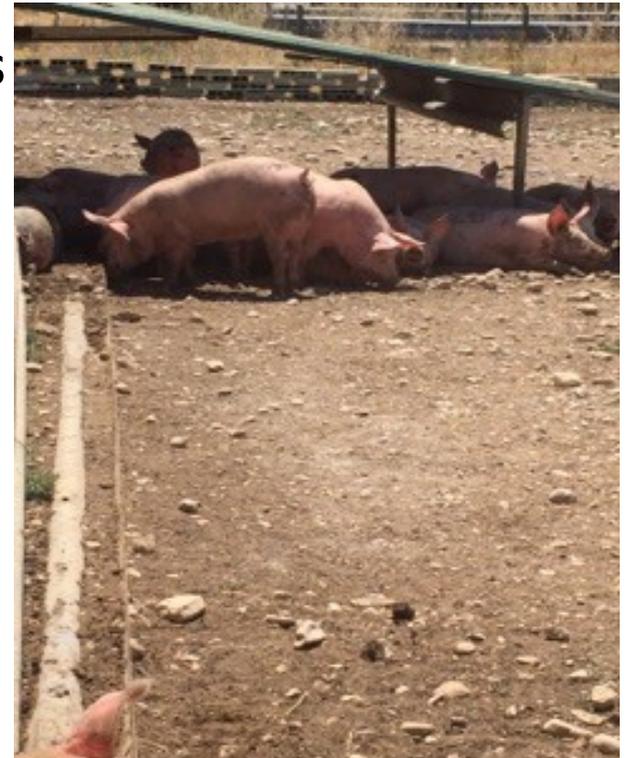
- **Point positif:**

- Attestation du vétérinaire sanitaire concernant les mesures de nettoyage et de désinfection réalisées

- Contrôle sérologique au moins 21 jours après le repeuplement pour recouvrer la qualification «indemne de maladie d'Aujeszky»

sur 30 porcs charcutiers :

Résultats favorables du LDA 01 sur 14 buvards et 15 prises de sang le 19/07/2019





# Levée des restrictions

- **Levée de l'APMS de zone : le 26/08/2019**
- **Recouvrement du statut indemne départemental et levée des restrictions de mouvement : le 27/08/2019**

## **Points positifs :**

- Résultats favorables des 7 porcs détenus dans la zone de surveillance
- Interventions rapides et efficaces de tous les acteurs (vétérinaires sanitaires, SDIS, Laboratoires : LDA 01 et 84),
- Échanges réguliers et constructifs entre les 2 DDPP (84 et 04)

## **Points négatifs :**

Statut indemne d'Aujeszky du Vaucluse retrouvé tardivement :  
le 27/08/2019 (transmission données par DDPP le 19/07/19, feu vert DGAL après consultation commission européenne le 27/08/19)



# Gestion financière

- Vétérinaire sanitaire : 1 680 euros, payé le 17/09/2019
- Indemnisation de l'éleveur non finalisée  
(Pièces demandées depuis le 06/08/2019)
- Coût global estimé à 15 000 euros : vétérinaire sanitaire, éleveurs et laboratoires



# RETEX

- **Points positifs :**

- 1 abattoir de porcs dans le Vaucluse où peuvent être prélevés les porcs abattus
- la formation prises de sang sur porcins organisée dans le Vaucluse a eu un franc succès : 9 vétérinaires sanitaires participants,
- possibilité de faire des prélèvements sanguins sur buvard
- facilité d'acquisition de ces buvards par la DDPP 84 (mise à disposition rapide par le LDA de l'Ain)

- **Points négatifs :**

- La prophylaxie AUJESZKY n'est pas correctement suivie en Vaucluse :

*Contention pas toujours assurée de façon convenable*

*Secteurs géographiques sans vétérinaires formés en filière porcine*

*Beaucoup de petits détenteurs qui ont du mal à se déclarer et à faire réaliser la prophylaxie Aujeszky.*



# Conclusion

**Importance de la mise en œuvre des règles de biosécurité en élevages, en particulier la mise en place de doubles clôtures empêchant les contacts entre suidés sauvages et suidés d'élevages**

**Importance de la mise en œuvre de la prophylaxie annuelle pour l'ensemble des élevages plein-air, afin de détecter d'éventuels foyers le plus précocement possible.**

Nécessité de faire évoluer le taux des prophylaxies Aujeszky dans le 84 (mobiliser les éleveurs/détenteurs et les vétérinaires sanitaires)

- *Question concernant la formation des éleveurs dans des territoires où la filière est peu organisée*
- *Question concernant le financement du coût et des éventuelles aides pour la mise au norme biosécurité*
- *Les VISITES SANITAIRES PORCINES sont peu ou pas réalisées.*



Merci de votre attention